

h e t s

Haute école de travail social
Genève
Centre de formation
continue (CEFOC)

CAS / Certificate of Advanced Studies HES-SO

Médiation de conflits 2017

DAS / Diploma of Advanced Studies HES-SO

Médiation de conflits :

**Spécialisation dans le champ familial
2017/2019**



h e d s

Haute école de santé
Genève

Hes·SO // GENÈVE
Haute École Spécialisée
de Suisse occidentale

CAS

Certificate of Advanced Studies HES-SO

12 crédits ECTS

Durée : 20 jours de cours

Entre janvier 2017 et décembre 2017

DAS

Diploma of Advanced Studies HES-SO

30 crédits ECTS

Durée : 46 jours de cours

Entre janvier 2017 et juin 2019

Responsable

Alexandre Balmer

alexandre.balmer@hesge.ch

T. +41 22 388 94 87

Secrétariat de la formation

Andrea Neuhausler

andrea.neuhausler@hesge.ch

T. +41 22 388 95 13

Haute école de travail social, CEFOC

Rue des Voisins 30 - C.P. 80

1211 Genève 4

Inscription en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-mediation

www.hesge.ch/hets/das-mediation

CAS/DAS Médiation de conflits

Cette formation à la médiation est construite et réalisée en partenariat avec le Groupement Pro Médiation (GPM) ainsi que la Haute Ecole de santé de Genève (HEdS). Elle se décline en deux parties :

Le CAS forme au développement des compétences nécessaires et attitudes appropriées à une posture de médiation dans les relations sociales de toute nature. Les modules qui le composent permettent aux participant-e-s de transférer dans leur exercice professionnel, et/ou dans leur engagement dans une collectivité, les préceptes d'une intervention médiatrice pour aborder les crises et réguler les tensions dans les relations, voire les conflits, sans pour autant pouvoir prétendre à une fonction de médiateur-trice.

Il est, de plus, abordé les enjeux relatifs :

- au dispositif de médiation;
- à la place particulière que le/la médiateur-trice occupe dans le dispositif pour confronter et soutenir les parties;
- aux conditions minimales pour qu'un processus de médiation puisse se dérouler;

- aux méthodes mobilisables pour soutenir cette mission en entraînant les spécificités de la conduite d'entretiens de médiation;
- aux critères éthiques et déontologiques qui conditionnent ce processus, tels que la multipartialité, la neutralité, la confidentialité et le volontariat;
- à la co-construction et à la négociation des accords.

Le DAS inclut en 1ère partie le CAS. Il reprend en 2ème partie ces enjeux en les approfondissant dans le champ de la famille. Il forme aux compétences nécessaires à l'exercice professionnel de la médiation familiale dans une acception large, et plus spécifiquement à titre emblématique, dans les transitions familiales touchant la séparation et

le divorce. Il aborde aussi, dans une vision renouvelée de la famille, ce qui touche par exemple aux rapports entre générations, à la protection de l'enfance, à l'accompagnement des crises majorantes qui ponctuent les différentes étapes du cycle de vie de toute famille. Un accent prioritaire est mis sur les actes et les postures spécifiques liés aux dispositifs de médiation familiale ainsi que sur les attentes des champs professionnels connexes, telles la justice (civile ou pénale) ou la santé. Il comprend de plus une expérience pratique spécifique qui permet d'intégrer par des situations réelles les compétences développées.

Organisation de la formation

Le CAS « médiation de conflits » (12 crédits ECTS) se compose de 2 modules (A & B). Cette formation compte 20 jours de cours à raison de 2 à 3 jours par mois sur une année. Le CAS démarre toutes les années,

généralement au mois de janvier.

La volée est limitée à 24 étudiant-e-s. L'ordre d'arrivée des candidatures admissibles constitue le critère principal de constitution de la volée. Une fois le nombre de 24 candidats atteint, les admissions sont closes.

Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un travail personnel d'environ 200 heures pour les lectures et les travaux.

Le DAS « médiation de conflits – spécialisation dans le champ familial » (30 crédits ECTS) se compose de 4 modules (A & B, C & D), d'une expérience pratique sous forme d'un stage de 40 heures d'observation et de pratique de la médiation familiale, ainsi que d'un travail de diplôme.

Cette formation comprend 46 jours de cours (dont les 20 jours du CAS) répartis sur deux ans et demi, à raison de 2 à 3 jours par mois. Il convient de prévoir,

en plus des journées de formation, un important travail personnel, d'environ 400 heures pour les lectures, les travaux écrits, l'observation et la participation à des médiations. Le DAS démarre une année sur deux, les années impaires, généralement en janvier. Les personnes au bénéfice d'un CAS en médiation, ou d'un titre jugé équivalant, peuvent rejoindre directement la 2e partie du DAS qui démarre généralement en janvier des années paires.

La volée est limitée à 24 étudiant-e-s. L'ordre d'arrivée des candidatures admissibles constitue le critère principal de constitution de la volée. Une fois le nombre de 24 candidats atteint, les admissions sont closes.

Il appartient au participant de trouver une place de stage en médiation familiale sur la base des contacts fournis dans le cadre de la formation.

Organisation & contenu

**CAS / Certificate
of Advanced Studies**

2 modules de formation

**DAS / Diploma of
Advanced Studies**

4 modules de formation

Travail de diplôme

Lieu de formation

HETS Genève

Contenus de la formation

Module A - Bases théoriques permettant de définir la médiation de conflits et ses différents champs, sa philosophie, ses finalités et les notions ou concepts y afférents. **(6 ECTS)**

Module B - Entraînement méthodologique à la conduite d'entretiens de médiation de conflits. **(6 ECTS)**

Module C - Connaissance des enjeux, intégration méthodologique du processus de la médiation familiale et de chacune de ses étapes et apports disciplinaires utiles à la conduite de processus de médiation en lien avec le judiciaire. **(8 ECTS)**

Module D - Stage et analyse de la pratique de médiation familiale. Observation puis participation à titre de co-médiateur-trice de la pratique de médiation familiale en vue d'une pratique autonome. **(5 ECTS)**

Travail de diplôme - Recherche, analyse et réflexion personnelle sur un thème issu de la médiation familiale, touchant à des questions de posture professionnelle et d'éthique d'intervention. **(5 ECTS)**

Les modules A et B constituent le **CAS**. Les modules A, B, C, D, ainsi que le travail de diplôme, constituent le **DAS**.

Pédagogie

Les contenus seront abordés sous forme d'apports théoriques et méthodologiques, de démonstrations, de simulations, de jeux de rôles, d'analyse de la pratique et d'un stage pour le DAS.

Conditions d'obtention du titre

Validation de la formation

La validation est faite selon l'échelle des crédits ECTS.

Chacun des modules fait l'objet d'un travail de validation.

Chaque participant-e est appelé-e à mettre en œuvre les divers apprentissages acquis au cours des 4 modules. En outre, des exercices et des lectures sont à effectuer en dehors des jours de formation.

Au terme de la formation, chaque participant-e devra remettre un travail écrit de fin de formation, dont la validation sera créditée de 5 ECTS.

Titre délivré

Un CAS (Certificate of Advanced Studies HES-SO) en médiation de conflits pour les participant-e-s qui auront validé

positivement les modules A et B. La formation est créditée de 12 ECTS.

Un DAS (Diploma of Advanced Studies HES-SO) en médiation de conflits – spécialisation dans le champ familial pour les participant-e-s qui auront validé positivement les modules A, B, C et D ainsi que le travail de diplôme. La formation est créditée de 30 ECTS.

Ce cursus correspond aux standards actuels demandés par le Forum Européen des Centres de Formation en Médiation Familiale et par la SDM-FSM (Fédération Suisse des Associations de Médiation).

Conditions d'obtention

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (90 % au moins);

- avoir obtenu la validation des 4 modules de formation, selon les exigences consignées dans le règlement d'études;
- avoir obtenu la validation, au terme de la formation, d'un travail de diplôme crédité de 5 ECTS;
- avoir payé la totalité des frais de formation.

Attestations

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des modules.

Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

Admission & inscription

Conditions d'admission

- Être au bénéfice d'un titre délivré par une haute école de travail social, de la santé, de l'enseignement ou d'un titre jugé équivalent (des participant-e-s qui ne seraient pas en possession d'un tel titre peuvent être admis sur dossier et/ou un entretien);
- être titulaire d'un bachelor universitaire dans les domaines des sciences humaines ou juridiques;
- pour le CAS : avoir accompli 2 ans de pratique après sa formation de base;
- pour le DAS : avoir accompli 3 ans de pratique après sa formation de base.

La sélection des candidat-e-s se fait sur dossier. Des entretiens individuels sont possibles.

Reconnaissance d'équivalences et/ou d'acquis

Les participant-e-s peuvent faire valoir des crédits pour le DAS au moment de l'inscription sur la base d'un dossier et d'attestations. Toute demande de reconnaissance d'acquis ou d'équivalence peut être déposée auprès du secrétariat de la formation au plus tard un mois et demi avant le début de la formation. Un émolument pour la reconnaissance est dû, quel qu'en soit le résultat.

Lieu de formation

Les sessions de formation auront lieu à la HETS Genève.

Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription : CHF 200.- à verser au moment de l'inscription, non remboursable.

Le coût du CAS se monte à CHF 5'200.-

Ce montant est à honorer avant le début de la formation.

Le coût du DAS se monte à CHF 11'400.-

Ce montant est payable en deux tranches :

- 1ère tranche : CHF 5'200.-, montant à verser avant le 15 janvier 2017;
- 2ème tranche : CHF 6'200.-, montant à verser avant le 20 janvier 2018.

Les participant-e-s genevois-e-s et de France voisine peuvent bénéficier du

chèque annuel de formation sous certaines conditions. Il est impératif que la demande soit effectuée avant le début du cours (dix jours minimum). Informations et demandes : www.ge.ch/caf/

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils/elles reçoivent ou non des subsides.

Modalités d'inscription

Délai d'inscription : **15 novembre 2016**

Cette échéance peut être avancée si les 24 places sont pourvues avant terme.

Toute personne intéressée peut, avant de s'inscrire, demander une entrevue avec le responsable du programme.

Formulaire d'inscription téléchargeable en ligne sur :

www.hesge.ch/hets/cas-mediation

www.hesge.ch/hets/das-mediation

La sélection des candidat-e-s se fait sur dossier. Un entretien complémentaire peut être sollicité par le responsable de la formation.

Une formation dispensée par la Haute école de travail social (HETS-Genève), en partenariat avec la Haute école de santé (HEdS-Genève) et le Groupement Pro Médiation (GPM):

h e t s

Haute école de travail social
Genève
Centre de formation
continue (CEFOC)

h e d s

Haute école de santé
Genève



Responsable du programme

Alexandre Balmer

Chargé d'enseignement HES
alexandre.balmer@hesge.ch
T. +41 22 388 94 87

Contact

Andrea Neuhausler

Secrétaire de la formation
andrea.neuhausler@hesge.ch
T. +41 22 388 95 13

Haute école de travail social
CEFOC
Rue des Voisins 30 / CP 80
1211 Genève 4

Inscription en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-mediation
www.hesge.ch/hets/das-mediation